

Relocalisation alimentaire Approvisionnement Animation réflexion prospective

*Synthèse des travaux du groupe de travail du 20 octobre 2015
avec le collectif le BOL*

Introduction

Le collectif le BOL s'est constitué pour « mettre en lien les initiatives et organisations de l'Économie sociale et solidaire œuvrant à une relocalisation alimentaire, de la production à la consommation sur la région lyonnaise et ses environs. L'association favorise le développement de coopérations et de mutualisations entre ses structures membres et permet ainsi à chacune de se consolider et de se développer. Ceci dans le but de participer à la construction d'un système agro-alimentaire local, solidaire, écologique, basée sur une production citoyenne, paysanne et/ou biologique. »

Pour répondre à ses objectifs, le BOL a identifié la problématique de l'approvisionnement et de la logistique comme thème prioritaire. Le groupe de travail avait donc pour objectif de réfléchir à une organisation logistique, de l'approvisionnement à la distribution, permettant de rendre accessible à tous des aliments produits localement.

Le travail a été mené en quatre étapes :

1. Etat des lieux : distinction des acteurs, espaces et outils ayant trait à la relocalisation alimentaire dans l'agglomération lyonnaise
2. Définition des besoins, problématiques et enjeux
3. Identification des éléments pour un futur souhaitable
4. Construction d'un chemin stratégique pour s'orienter vers un futur souhaitable

L'objectif était donc de construire collectivement un futur souhaitable qui, en réponse à des problématiques d'ordre logistique, puisse contribuer à une optimisation de la dynamique de relocalisation alimentaire à l'échelle de l'agglomération lyonnaise.

Acteurs, organisation et environnement de la relocalisation alimentaire

Collectif le Bol

Interne (nos organisations)

Externe (leur environnement)

Méthodes et outils

- Outils informatiques (commandes, gestions de stock, bons de livraison, base de données...)
- Banque de temps
- Catalogue en ligne
- Tournées de livraison fixes
- Abonnements paniers
- Mercuriale
- Engagement des producteurs (variété, quantité et qualité)
- Outils d'accompagnement et d'assistance
- Traitement des commandes en quatre étapes :
 1. Enregistrement
 2. Récupération
 3. Préparation/ Dispatch
 4. Livraison

-> Des améliorations à envisager :

- Analyser le fonctionnement de chaque structure, des fournisseurs; la provenance, les quantités, les jours de livraison, pour optimiser coûts, volumes et transports

Moyens techniques

- Fourgons / Camions (Ondine)
- Chambre froide / tempérée
- Bureaux

Acteurs

- Les adhérents : paysans, consommateurs, épiceries sociales et solidaires, jardins, associations de producteurs
- Structures paniers
- Structures de livraison aux professionnels
- Structures de distribution
- Structures de mutualisation : La Bruyère, GRAP
- Main d'œuvre pour les récoltes
- Crèches, collèges et écoles
- Epiceries, magasins
- Grossistes
- Restaurants
- Publics en précarité
- Structures d'insertion
- Particuliers non adhérents
- Producteurs non adhérents
- Prestataires logistiques
- Entreprises de transformation
- Centrales d'achat
- Collectivités et Etat

Espaces

- Lieux de production : fermes, jardins, monts et coteaux du Lyonnais...
- Plateformes d'approvisionnement
- Espaces de stockage (Colivri, Prairial...)
- Chambre froide (Prairial, Alterconso...)
- Lieux de transformation
- Lieux de distribution : agglomération de Lyon, Savoie et Haute-Savoie, Loire et Haute-Loire, épiceries, distributions paniers
- Lieux de consommation

Aménagements et circulations

- Réseaux de la voirie public
- Routes
- Transport fluvial

I - Etat des lieux

Délimitation du sujet et des composantes à prendre en considération dans la construction d'un futur souhaitable, tant au niveau des structures en elle-même qu'au niveau de l'environnement dans lesquelles elles évoluent. La réflexion a été menée à partir des questions suivantes :

- quels sont selon-vous les sujets reliés à la thématique de l'approvisionnement ? (ex. : les rapports ville-campagnes, circulations douces...)?
- quels sont les acteurs concernés par ces sujets ?
- quels sont les espaces, les lieux concernés par ce sujet ?
- quels sont les outils que nous sommes appelés à mettre en œuvre ?
- quelles sont les méthodes d'action auxquelles nous avons recours ?

Cf. schéma page précédente pour la mise en forme de cette réflexion.

II - Définition des besoins, problématiques et enjeux

Sur la base de la représentation des structures et de l'environnement dans lequel elles évoluent, des besoins, problématiques et enjeux ont pu être identifiés.

	Questions essentielles
Enjeu <i>L'optimisation de la mutualisation</i>	<ul style="list-style-type: none">• Sur quels aspects du fonctionnement des structures la mutualisation doit-elle porter ?• Quel modèle économique imaginer pour optimiser les gains pour chacun des acteurs ?• Quelles sont les limites de ce qui est à mutualiser ?

	Questions essentielles
Enjeu <i>L'amélioration de l'accès aux lieux de livraison et distribution</i>	<ul style="list-style-type: none">• Comment organiser la circulation entre les territoires ?• Faut-il développer le transport fluvial ?• Comment gérer les différentes contraintes de temps ?

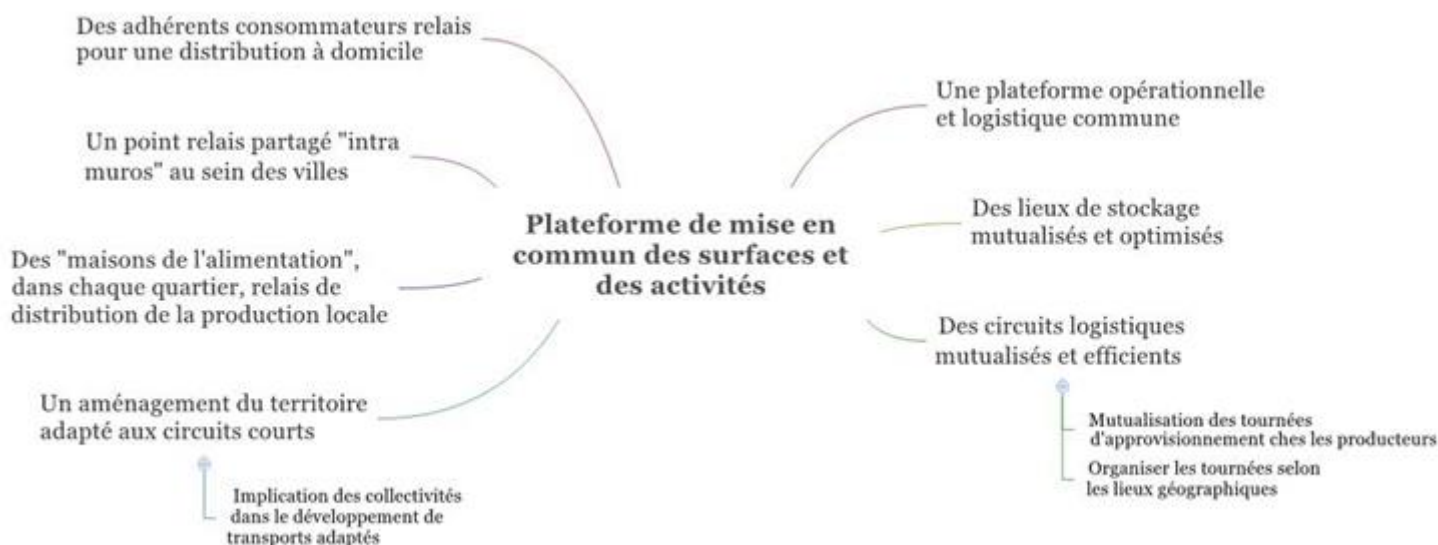
Besoins	<ul style="list-style-type: none">• Communication : être capable d'exprimer ses besoins• Financements pour un projet de développement d'approvisionnement bio• Charte éthique (pour éviter les concurrences entre acteurs)• Des énergies plus propres• Un lieu de stockage partagé• Un recensement complet des ressources
----------------	--

III - Quel futur souhaitable pour l'organisation logistique de la relocalisation alimentaire ?

Trois axes pour un futur souhaitable ont été envisagés par le groupe.



Le premier axe met l'accent sur l'ajustement de l'offre et de la demande, pour optimiser les coûts et donc rendre les produits issus d'une agriculture locale accessibles à tous. Cet ajustement est rendu possible par des dynamiques de mutualisation, notamment au niveau des commandes : celles enregistrées auprès des consommateurs ainsi que celles passées aux producteurs. Il repose également sur des dynamiques de distributions vertueuses telles que le développement de la vente à l'unité pour limiter la surconsommation. Enfin, une charte commune permet d'édicter les règles partagées des échanges commerciaux ainsi mis en place.



Le second axe met également l'accent sur la mutualisation, pour mettre en avant une plateforme opérationnelle et logistique commune permettant la mise en commun des surfaces et des activités. Cela passe par des lieux de stockages partagés, ainsi que par la mutualisation des transports pour les circuits d'approvisionnement et de distribution. Cette dynamique se joue à la fois entre les structures de la relocalisation alimentaire, et entre ces structures et les autres acteurs avec lesquelles elles interagissent. Les collectivités jouent ainsi un rôle pour soutenir ces transports partagés et prendre en compte les dynamiques des circuits pour penser l'aménagement du territoire, notamment en créant des points relais de distribution au sein des villes. Elles soutiennent également des maisons de l'alimentation, présentes dans chaque quartier, visant à créer une interface entre les producteurs et les consommateurs. Ces derniers sont également mis à contribution pour jouer un rôle de relais.



La dynamique de coopération et de mutualisation entre les structures de la relocalisation alimentaire améliore son fonctionnement et entraîne également des effets positifs sur le territoire. La relocalisation alimentaire permet ainsi la mise en avant de modèles alternatifs, plus solidaires, durables et écologiques. L'économie collaborative et l'économie circulaire en sortent renforcées, tandis que des emplois complémentaires sont créés dans l'agriculture. Enfin, les circulations douces sont favorisées.

IV - Chemin stratégique

A partir des deux axes opérationnels du futur souhaitable, différentes actions à créer ou à améliorer ont été identifiées.

	A créer	A améliorer
Ajustement de l'offre et de la demande	<ul style="list-style-type: none"> • Outil informatique commun de mise en lien de l'offre et de la demande • Un listing commun offre/demande 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les échanges sur les sources et les besoins en approvisionnement • Améliorer la communication entre les structures
Plateforme commune	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie et état des lieux des tournées existantes • Cartographie et état des lieux des espaces de stockage • Grâce aux cartographies, un système de tournées optimisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiser davantage les activités <ul style="list-style-type: none"> ○ Mieux articuler les compétences individuelles et les activités

Cette étape peut encore être consolidée pour parvenir à formuler un chemin stratégique.■